

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 4150 - Mardi 21 Juin 2022 - Prix : 200 Fc

CONFLIT ENTRE NIOUMADZAHA ET SALIMANI :

## Salimani sommé de payer les dégâts



Une papayeraie de Nioumadzaha vandalisée.

Parti CRC, élections de 2024 :

**Fathou appelle les nouveaux  
coordinateurs à ratisser large**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 21 au 25 Juin 2022**

**Lever du soleil:**

**06h 24mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 50mn**

Fadjr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 05mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



## Parti CRC, élections de 2024 :

## Fathou appelle les nouveaux coordinateurs à ratisser large

Le constat est fait par un militant du parti présidentiel, en la personne de Nour el-Fath Azali, conseiller privé de son président de père qui appelle de ses vœux les

nouveaux coordinateurs de la Convention pour le Renouveau des Comores, la CRC, à « ratisser large » en vue des échéances électorales de 2024 et 2025.

La Convention pour le Renouveau des Comores, le parti présidentiel célèbre sous l'acronyme de CRC intronisait le week-end dernier ses coordinateurs de Ngazidja. C'est à Mitsoudjé, localité dont est originaire le président-fondateur dudit parti, Azali Assoumani, que la messe a été organisée devant un parterre de militants, allant de la crème de la crème aux nouveaux venus. Au total, ce sont 14 coordinateurs de Ngazidja qui ont reçu leur écharpe estampillée du logo du parti, les fameux quatre oiseaux blancs sur fond bleu.

Ces nouveaux coordinateurs ont pour principal défi, faire gagner la CRC aux échéances électorales de 2024 et 2025, à savoir la présidentielle, les législatives et les communales. Comme c'est dans les vieux pots qu'on fait la meilleure confiture, le conseiller privé d'Azali Assoumani appelle les nouveaux responsables régionaux du parti à « laisser de côté » leur égo, pour l'intérêt de la CRC et ce en se servant d'une méthode qui a montré ses preuves. « Au 1er tout de la présidentielle de 2016, Azali avait obtenu 15% des voix. Au dernier tour, il en

a récolté 51 grâce au soutien des autres », devait-il rappeler. « Nous ne pouvons pas nous prétendre un grand parti en nous enfermant sur nous-mêmes », a-t-il insisté, non sans rappeler les alliances qu'a scellées la CRC en vue des élections anticipées de 2019.

L'on ignore s'il a été inspiré par le nom de son parti CRC dont le R veut dire renouveau, mais au cours de son allocution, Fathou a appelé les jeunes à insuffler le renouveau de ladite formation politique. Son allocution très courte se voulait un

appel à l'innovation, à la réforme, à l'ouverture aux idées neuves. En effet, face aux discours traditionnels des poids lourds de la CRC, il a su faire vibrer l'audience au risque de s'attirer les foudres des cadors du parti. « La CRC doit s'adapter à son époque et la jeunesse doit être une force de propositions », dit celui qui arrive à peine à cacher son souhait de voir une offre politique nouvelle être portée par des visages nouveaux, des discours nouveaux.

Ibnou M. Abdou



## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

APPEL D'OFFRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE DEPANNAGE, LA MAINTENANCE, L'ASSISTANCE, LE CONSEIL ET LA FORMATION SUR LES SYSTEMES DE VIDEO-SURVEILLANCE, DE CONTROLE D'ACCES ET D'ALARME DE L'EXIM BANK COMORES S.A

### Appel d'offre pour le dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur le système de vidéo-surveillance, de contrôle d'accès et d'alarme de l'EXIM BANK COMORES-SA

#### Objet de l'appel d'offre

L'objectif principal de l'Exim Bank Comores S.A est de bénéficier un prestataire pour le dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur les systèmes de vidéo-surveillance, de contrôle d'accès et d'alarme de l'Exim Bank Comores S.A dans les locaux abritant toutes ses sept (7) agences pour la sécurité de ses agents, employés, des biens et du bon fonctionnement des opérations du système d'information.

#### Soumissionnaire.

Les soumissionnaires seront invités à visiter les sites de l'Exim Bank Comores S.A pour bien connaître les circonstances et particularités du projet et les lieux.

Les informations obtenues à cette occasion sont elles aussi une source d'information dont le soumissionnaire doit tenir compte.

Le soumissionnaire est invité à fournir ses informations aussi détaillées que possible, notamment :

- Photocopie légalisée du Registre de Commerce ;
- Attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois ;
- Relevé d'au moins trois (3) prestations dans le domaine du dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur les systèmes de vidéo-surveillance, de contrôle d'accès et d'alarme,
- Les références techniques accompagnées des attestations de bonne fin d'exécution,
- Les CV des techniciens chargés des travaux pour le dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur les systèmes de vidéo-

surveillance, de contrôle d'accès et d'alarme.

Pour les trois derniers points, le soumissionnaire fournira un bref exposé permettant à l'Exim Bank Comores S.A. d'apprécier l'envergure de ses réalisations.

Ces informations fournies seront également évaluées conformément aux critères d'évaluation prévus par la banque.

#### Acquisition du dossier d'appel d'offre

Le dossier d'appel d'offres comprenant les clauses administratives et le cahier des charges techniques peut être obtenu au secrétariat de l'Exim Bank Comores S.A.

#### Capacités et ressources

Le soumissionnaire est invité à indiquer et illustrer ses capacités et ressources qu'il a à sa disposition, et en particulier l'organisation et les ressources qu'il envisage déployer sur ce projet.

#### Qualification du personnel

Le soumissionnaire est invité à indiquer et illustrer, au-delà des capacités et ressources, les qualifications du personnel clé qu'il envisage déployer sur ce projet.

Les informations à ce propos doivent être précises et donner la preuve que le soumissionnaire dispose des qualifications nécessaires.

#### Système et fonctionnalités

Le concept de surveillance physique se concentre sur la prévention et la dissuasion, bien qu'on préconise que tout événement soit enregistré, que tout

incident soit évité en particulier l'incendie.

La surveillance est axée de manière à :

- Surveiller les sites et en particulier les portails d'entrée,
- Surveiller les points critiques : Entrées, sorties de secours, points de transition,
- Surveiller les zones de haute sécurité, c'est-à-dire les espaces du trésor, des caisses et de l'avant trésor.

#### Dépôt des offres

Les offres rédigées en deux(2) exemplaires, dont un (1) original avec mention « ORIGINAL » et un (1) autre copie marquée « COPIE » ainsi qu'une copie sur support électronique au format modifiable Word seront adressées à Monsieur le Directeur Général et National de l'Exim Bank Comores S.A (Place de France, Moroni) dans une enveloppe extérieure fermée avec la mention apparente « **Offre pour le dépannage, la maintenance, l'assistance, le conseil et la formation sur les systèmes de vidéo-surveillance, de contrôle d'accès et d'alarme de l'Exim Bank Comores S.A** » ne portant aucun autre signe distinctif.

En cas de divergence entre l'original et la copie, l'original fera foi.

Cette enveloppe contiendra deux enveloppes intérieures : l'une marquée « **OFFRE TECHNIQUE** » contenant une offre technique et l'autre marquée « **OFFRE FINANCIERE** » contenant une proposition financière.

Les offres devront parvenir au secrétariat de l'Exim Bank Comores S.A au plus tard le **Lundi 27/06/2022 à 14h 45mn.**

## CONFLIT ENTRE NIOUMADZAHA ET SALIMANI :

## Salimani sommé de payer les dégâts

*Le conflit intervillageois entre Nioumadzaha ya Bambao et Salimani ya Hambou a fait plusieurs dégâts matériels notamment à Nioumadzaha où des maisons ont été incendiées, et d'autres bien vandalisées. Le village de Salimani qui a rapidement tendu la main à son voisin avant que la situation ne s'envenime, est sommé de mettre la main à la poche pour réparer les dégâts. La facture risque d'être salée : au moins 20 millions de nos francs selon en tout cas les estimations des concernés.*

**"S**e réconcilier d'abord, et ensuite demander des réparations, c'est inédit car la plupart de temps, ce sont les réparations qui conditionnent la réconciliation », se vantent ces cadres de Nioumadzaha au cours d'une conférence de presse tenue au village le samedi 18 juin, dont l'objectif était de faire le point sur les tensions qui régnaient entre ce village situé aux confins sud de la région de Bambao, et leurs voisins de Salimani de la région de Hambou. Le mardi 15 juin, un conflit s'éclate entre les deux bourgades.

L'équipe de foot de Salimani

devait se rendre à un match à Moroni quand, arrivés au sud de Nioumadzaha, les supporters ont été contraints de faire demi-tour pendant que les joueurs, eux, n'ont pas été inquiétés. Des jeunes de Nioumadzaha accusaient les supporters d'Alizé Fort d'« insulter [leur] chef du village » depuis quelques jours plus tôt, toujours pour des histoires de football dit-on. Des altercations s'en sont suivies entre les deux parties. Bilan du jour : une maison en dur incendiée, un chantier d'aglos, une boutique et une mosquée vandalisées. Le tout à Nioumadzaha au bord de la nationale 2. Le lendemain, les malfaiteurs sont revenus à la charge : au moins trois autres maisons sont incendiées dans la partie sud-est joutant (ou presque) Salimani. Des animaux blessés, d'autres portés disparus, des voitures incendiées. Une papayeraie lâchement vandalisée.

« Le bilan est évalué à 20 millions de nos francs au moins », affirme Mohamed Athoumani, professeur de philosophie au cours de la conférence. « Ils ont tué des animaux en ont volé d'autres », accuse celui qui parle au nom des cadres du village. « Nous avons fait preuve de

résistance. Nous avons la possibilité de riposter violemment mais nous avons opté pour le choix de la raison : le calme ». Le surlendemain de la date à laquelle s'est éclaté le conflit, les deux villages se sont retrouvés autour d'une table ronde présidée par le commandant de la gendarmerie nationale, à Moroni. Le moment de se regarder dans les yeux, se dire la vérité et se serrer la main.

« Pendant que nous énumérons les dégâts que nous avons enregistrés, la délégation de Salimani se contentait d'implorer le pardon. Ils n'ont fait aucune mention d'aucun bien supposé détruit chez eux. Preuve qu'il n'y avait pas de réponse à l'agression dont nous venons d'être victimes de leur part. Nous avons accepté la main tendue car, et ils l'ont si bien souligné, la paix n'a pas de prix. Mais ils vont devoir payer tous les dégâts qu'ils ont commis », poursuit M. Athoumani surnommé Mbida. « Se réconcilier d'abord, et ensuite demander des réparations, c'est inédit car la plupart de temps, ce sont les réparations qui conditionnent la réconciliation », enchaine un autre conférencier, Mmadi Hassani, pour qui « le véritable pardon dépendra de la suite qui



sera donnée à la plainte » qui sera déposée incessamment au Tribunal.

Ces cadres de Nioumadzaha n'ont pas manqué de dénoncer « la brutalité » dont ont fait preuve les forces de l'ordre. Ils n'en reviennent pas que celles-ci se soient mises à répandre du gaz lacrymogène dans leur village et arrêter les gens « au lieu d'assurer notre sécurité ». Les conférenciers qui constituent une Cellule de crise ad-hoc assurent avoir remis au commandant de la gendarmerie des vidéos « qui prou-

vent clairement la volonté de certains gendarmes à [leur] causer du tort ». Ledit commandant a, soit dit en passant, fait savoir aux deux parties que rien que courant l'année 2021, une cinquantaine de gendarmes sont soit radiés soit rétrogradés selon le cas. Comme pour dire que les bavures policières commises durant le conflit, si elles s'avèrent, ne resteront pas impunies.

Kamal Gamal

## AFFAIRE ME IDRISSE

## La décision du tribunal administratif se fait toujours attendre

*La décision concernant la requête faite auprès du tribunal administratif pour la levée des sanctions prises à l'encontre de Me Idrisse se fait toujours attendre. Ce dernier est privé de « plaidoirie » et le conseil a été saisi pour statuer en matière disciplinaire ainsi qu'un avis de poursuite au pénal pour propos diffamatoires et injures publiques et outrage à magistrat.*

**L**a décision sur la levée de la mesure à l'encontre de Me Idrisse Mze Mogni, « privé de plaidoirie », se fait toujours attendre. En effet, après maintes revendications, une grève de 48 heures et un sit-in silencieux, le barreau de

Moroni a saisi le tribunal administratif la semaine dernière pour annulation dans l'urgence, de la décision « manifestement illégale » prise à l'encontre de leur confrère. Le délibéré était attendu ce lundi mais la décision sera connue d'ici le 30 juin pro-

chain, a-t-on appris d'une source proche du dossier. Une décision qui inquiète un peu les avocats. « C'était une procédure d'une extrême urgence. On attendait une réponse rapidement mais attendre jusqu'au 30 juin, j'avoue que c'est vraiment inquiétant », avance un avocat au barreau de Moroni.

Rappelons que Me Idrisse Mze Mogni est privé de plaidoirie par une décision commune de la Cour d'appel, du parquet général, du parquet de la République et du Tribunal de

Moroni. Au cours du procès Faina le 23 mai dernier, sous la colère, il avait qualifié le procureur de la République de « petit procureur ». Celui-ci avait interdit l'avocat de réciter des versets coraniques dans sa plaidoirie. Et comme si cela n'était pas suffisant, le procureur général près la cour d'appel a remis une couche à cette affaire. Ce dernier a saisi le conseil de l'ordre en matière disciplinaire pour statuer et pour un avis de poursuite au pénal pour des propos diffamatoires et injures

publiques et outrage à magistrat.

Le conseil de l'ordre refuse de se plier à sa volonté. Il refuse de recevoir une requête émanant du parquet général demandant de statuer sur le cas de Me Idrisse. Et pour accepter de recevoir cette requête, le Conseil pose un préalable : la levée de l'interdiction d'exercer qui pèse sur leur confrère, une décision qui, selon les avocats, ne relève pas des compétences de ceux qui l'ont prise à savoir la « haute juridiction ».

Andjouza Abouheir

## FÊTE NATIONALE :

## Comores Télécom lance un « Tombola »

*À l'occasion de la 47ème fête de l'indépendance, la société Comores Télécom lance du 20 juin jusqu'au 6 juillet un Tombola pour renforcer sa fidélité avec ses clients. Les trois premiers gagnants auront une vedette avec moteur, kit solaire et congélateur. Il suffit de recharger un crédit de 2000 FC ou plus.*

**A** quelques semaines de la 47ème fête de l'indépendance des Comores, l'opérateur historique lance un jeu de concours "tombola". L'annonce a été faite hier lundi 20 juin, par Omar Abdou, le directeur commercial de la société Comores Télécom. « C'est une

manière de montrer notre fidélité à nos clients. C'est aussi un moyen

d'apporter notre soutien à ceux qui vont gagner. Le concours débute



aujourd'hui le 20 juin jusqu'au 6 juillet. Le tirage au sort aura lieu le 8 juillet. Le premier aura une vedette avec moteur, le deuxième aura un kit solaire et le troisième aura un congélateur », montre-t-il.

Selon le directeur commercial de Comores Télécom, il suffit de recharger un crédit de 2000 FC ou plus. « On peut recharger autant de crédit dans la journée durant la période du concours. Le tirage au sort aura lieu le 08 juillet. Il sera fait en présence d'un huissier, un membre de la direction et les journalistes », indique-t-il.

Selon lui, le choix de ces cadeaux vise à apporter un soutien à leurs clients. « Nous sommes, dans

un pays entouré par la mer. Nous avons aussi des clients pêcheurs. Il serait possible qu'un pêcheur gagne le premier prix, et si c'est le cas, la vedette avec moteur peut être lui très utile. Et le deuxième et le troisième prix peuvent aussi être bénéfiques. C'est la raison pour laquelle la société a choisi ces trois lots », précise-t-il. Pour rappel, la société Comores Télécom avait lancé l'année dernière le projet « Mayendelo Ya Midji », pour le développement des communes. Ce dernier a aussi saisi l'occasion pour annoncer que des travaux sont en cours dans la société pour améliorer le réseau.

Nassuf Ben Amad

MIRONTSY :

# La hausse du carburant impacte même le ramassage des ordures

Depuis la hausse du prix des produits pétroliers, plusieurs activités tournent au ralenti. Et à Mirontsy (Anjouan), cette hausse impacte déjà le ramassage des ordures. L'association Voija-Voija qui s'occupe du ramassage des ordures a augmenté à son tour ses tarifs.

L'association Voija-Voija de la commune de Mirontsy qui s'occupe du ramassage des ordures augmente la taxe à 150 fc au lieu de 100 fc par ménage. Et cela est dû à la hausse des prix des produits pétroliers. « On ne peut pas faire face à la hausse du gasoil et encore plus à l'entretien de notre camion avec l'ancien tarif. Désolé, mais on fait des efforts », indique Wazir Achirafi, président de l'association.

Des habitants soutiennent quand-même ces jeunes qui œuvrent depuis longtemps avant d'acquérir ce camion sur plusieurs fronts pour l'intérêt de la commune. « Voija-Voija est une



Ramassage Ordure Mirontsy.

jeunesse consciente, elle mérite l'attention de toutes celles et tous ceux qui comprennent ce que

font ces jeunes. Ils font du bénévolat pour l'intérêt commun », souligne un habitant de


Mirontsy.

On dirait que ça semble être l'unique hausse de prix qui n'a

pas fait trop polémique dans l'île, en particulier Mirontsy. « C'est rare d'entendre des critiques sur cette décision de hausser de 50% les frais liés au ramassage d'ordures qui passe de 400 fc à 600 fc le mois » souligne Khizar Omar, un jeune comédien et membre actif de l'ASCOBEF-Mirontsy.

Et ce n'est pas seulement cette opération qui est impactée par la hausse vertigineuse des prix, mais le petit cordonnier suit la cadence à son tour. « On rajoute 100 fc par chaussure ou sandale réparée pour pouvoir retourner à la maison vu le prix de taxi », indique un artisan de ce petit métier, soutenu par un collègue qui dit que « on a rajouté des centaines de francs partiels. Pas tous nos clients qui arrivent à régler la facture à temps même avant cette hausse de carburant. Aujourd'hui, la vie chère a enterré le cadavre mort au cimetière ».

Nabil Jaffar



COOP-CA MECK MORONI  
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores  
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83  
E-mail: contact@meck-moroni.org

**Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire**

**qui se tiendra le Samedi 2 juillet 2022 au foyer des femmes de Moroni à partir de 7h30.**

**Ordre du Jour AGE : 8h à 12h00**


1. Actualisation des Statuts de la Meck-Moroni ;
2. Relation Meck Moroni-Union des Meck.

**Carnet de membre et pièce d'identité exigés pour :**

- Consulter le projet des résolutions qui seront soumises à l'approbation des membres dès le 18 juin au service administratif de la Meck-Moroni ;
- Participer à l'AGE du samedi 2 juillet 2022.

Moroni, le 17 juin 2022

Président du Conseil d'Administration



BOINAIDI ABDOU ELGHANIYQU



COOP-CA MECK MORONI  
Société coopérative avec Conseil d'Administration MECK-MORONI  
B.P 877, Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores  
Tel: (+269) 773 27 28 / (+269) 773 82 83  
E-mail: contact@meck-moroni.org

**Le Conseil d'Administration de la Meck-Moroni a l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale Ordinaire pour les exercices 2019 et 2020 qui se tiendra le 2 juillet 2022 au foyer des femmes de Moroni à partir de 12h30.**

*Carnet de membre et pièce d'identité exigés pour participer à l'AGO du samedi 2 juillet 2022*

**Ordre du Jour AGO : 12h30 à 15h00**

1. Présentation des Rapports d'Activités 2019-2020
2. Présentation des États Financiers 2019-2020
3. Élection des membres des organes (5 élus) :
  - 3 membres du Conseil d'administration
  - 2 membres du Conseil de surveillance

Tout membre qui souhaite se porter candidat aux élections doit constituer et présenter un dossier comportant les pièces suivantes :

- Copie de la pièce d'identité ;
- Photo d'identité ;
- Copie du carnet d'adhésion à la Meck-Moroni ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Copies des diplômes certifiées ;
- Lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration ;
- Attestation sur l'honneur signée (modèle fourni par la Meck Moroni).

**DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES 28 juin 2022**

Moroni, le 17 juin 2022

Président du Conseil d'Administration



BOINAIDI ABDOU ELGHANIYQU

## JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN À MOHÉLI

## Les enfants sensibilisés sur les dangers qui les guettent

La journée de l'enfant africain célébrée le 16 juin de chaque année, a été commémorée ce samedi 18 juin dans les locaux du service d'écoute à Mohéli. Le thème retenu cette année est « les pratiques néfastes faites aux enfants ». La direction régionale du Genre et de la protection des enfants en collaboration avec les établissements scolaires ont organisé une conférence débat avec les élèves de l'école primaire.

Les locaux du service d'écoute à Mohéli ont servi de cadre ce samedi 18 juin pour la célébration de la journée de l'enfant africain. Le thème retenu cette année est « les pratiques néfastes faites aux enfants ». La direction régionale du genre et de la protection des enfants, ainsi que le service d'écoute, en collaboration avec les établissements scolaires ont organisé une conférence débat avec les élèves des écoles primaires.

Les activités ont été lancées par le directeur de cabinet du gouverneur de l'île de Mohéli, Chahalane Mohamed. Le but c'est de sensibiliser les enfants des dangers qui les guettent sur le chemin de l'école et dans leur milieu familial. La directrice du Genre, madame Hadidja



Journée Enfants Africain.

Assanaly a attiré l'attention des enfants sur les personnes qui leur offrent des cadeaux en cours de route et même à l'école. « Il ne faut pas accepter les offres qui viennent des gens de l'extérieur, puis informer vos parents de tout acte de tentative d'agression de l'extérieur comme de votre entourage » conseille Hadidja Assanaly.

« Si le continent africain reste le moins développé par rapport aux autres, c'est parce-que les enfants africains étaient exploités en

Amérique. Donc même si les pays africains sont tous indépendants mais on est en retard en matière de développement par rapport aux pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie » rappelle le directeur de cabinet du gouvernorat, lors de la cérémonie. « La prochaine célébration de cette journée devrait être prise beaucoup plus en considération par rapport à cette année car nous sommes censés savoir là où nous étions et là où nous sommes aujourd'hui pour mieux comprendre

où le pays veut aller, car l'enfant est l'avenir du pays. Et un enfant bien encadré aura certainement un meilleur avenir » dit-il. Cette sensibilisation, selon les organisateurs, est une manière de rendre un hommage particulier aux militants de Soweto (Afrique du Sud) qui se sont opposés à l'injustice et ont instauré les droits des enfants africains.

Riwad

La Gazette des Comores  
Fondateur et Directeur général  
Saïd Omar Allaoui  
Directeur de la publication  
Elhad Saïd Omar  
Rédacteur en chef  
Mohamed Youssouf  
Secrétaire de rédaction  
Toufé Maecha  
Rédaction  
A. Mmagaza  
M.I.M Abdou  
A.O. Yazid  
Andjouza Abouheir  
Nassuf Ben Amad  
Kamal Gamal Abdou  
Nabil Jaffar  
Riwad  
Mise en page  
Abdouchakour Aladi Nourou  
Responsable commercial  
Mariama Mhoma  
Documentation archiviste  
Hadidja Abdou  
Photographe / Site Web  
Mohamed Saïd Hassane  
Impression  
Graphica Imprimerie  
www.lagazettedescomores.com  
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

NATIONS  
UNIES  
COMORESAVIS  
DE RECRUTEMENT

Union des Comores

LePNUD Comores recruteUn(e) **Analyste au Programme Atténuation des Changements Climatiques – FTA-NOB**

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir du lien ci-dessous :

\* Posted'Analyste au Programme Atténuation des changements climatiques

\*[https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/fr/sites/CX\\_1/job/4231/?utm\\_medium=jobshare](https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/hcmUI/CandidateExperience/fr/sites/CX_1/job/4231/?utm_medium=jobshare)

**Date de début de Publication** :13 juin 2022

**Date limite dépôt des candidatures** :26 juin 2022

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.



Autorité Nationale de Régulation des TIC

## UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

## COMMUNIQUE

Exposition du public aux ondes radioélectriques

Moroni, le 9 juin 2022

L'ANRTIC est l'autorité qui veille sur le respect des valeurs limites d'exposition du grand public aux ondes radioélectriques conformément à la loi N°14-031/AU relative aux communications électroniques.

Le déploiement des stations radioélectriques est encadré par ladite loi et ses textes complémentaires, en particulier les antennes relais du réseau de la 2ème génération (dite GSM), du réseau 3G et le réseau 4G. L'ANRTIC contrôle la conformité des équipements radioélectriques exploités en Union des Comores.

Pour les installations radioélectriques comme les antennes relais des téléphonies mobiles (2G, 3G et 4G) les valeurs limites d'exposition des ondes électromagnétiques fixées par les organismes internationaux comme l'OMS, l'IUT ou encore la Commission Internationale de Protection Contre les Rayonnements Non Ionisant (**ICNIRP en anglais**) sont fournies en niveau de champ électrique et s'expriment en volt par mètre (V/m). Le cas d'une antenne relais d'un réseau 2G ou 3G ou 4G, cette limite est de 61 V/m.

Et L'ANRTIC effectue des mesures des niveaux d'exposition de rayonnement électromagnétique des émetteurs de téléphonie mobile des opérateurs de l'Union des Comores depuis l'ouverture du marché à la concurrence. Le niveau maximal du champ électrique relevé dans les sites des réseaux des opérateurs est cent (100) inférieurs à la valeur limite des organisations internationales.

Actuellement, les résultats de mesures faites à chaque année par l'ANRTIC ne révèlent une dangerosité causée par les ondes émises par les antennes relais des opérateurs.

L'ANRTIC continuera à renforcer les contrôles de conformité sur les nouvelles installations des antennes relais et veillera de façon permanente au respect des conditions techniques d'exploitation des stations radioélectriques.

L'ANRTIC qui procède à des contrôles avant et après l'installation rassure enfin la population qu'il n'y a aucune inquiétude sur le niveau des émissions des antennes relais exploités en Union des Comores.



# UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement



## Ministère de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, des Sports, des Arts et de la Culture

Direction Générale de la Maison de l'emploi

-----  
Projet FACILITE EMPLOI

### Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

#### *Recrutement d'un prestataire pour la mise en œuvre d'un plan de formation au bénéfice d'Organisations de la société civile comorienne*

##### Contexte et justification

L'Union des Comores a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD") au titre de la convention N°CKM 1092 01 U signée entre l'Union des Comores et l'AFD pour la mise en œuvre du projet nommé « Facilité Emploi ». Sa maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Maison de l'Emploi des Comores au sein de laquelle a été mis en place pour son exécution une Unité de Gestion du Projet (UGP). Cette dernière a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au « **recrutement d'un prestataire pour la mise en œuvre d'un plan de formation au bénéfice d'Organisations de la société civile comorienne** ».

Les Services du candidat auront pour objet de mettre en œuvre un plan de formation sur les îles de la Grande Comore, de Mohéli et d'Anjouan, auprès d'une dizaine d'Organisations de la société civile (OSC). Le plan tiendra compte de la différence de profils entre OSC et de fonctions au sein des OSC. Il traitera des sujets en lien avec les enjeux stratégiques, techniques et de gestion des OSC. La mission inclue l'élaboration des modules et des différents supports de formation, leur mise en œuvre et leur évaluation. Il est prévu que le plan donne lieu à 40 jours de formation cumulés auprès de différents publics sur environ 90 jours. L'intérêt de cette démarche est de bénéficier d'une approche intégrée entre les différents modules, qui ne se limite pas à une somme d'interventions mais qui puisse s'organiser autour de plusieurs parcours de formation. Un plan de renforcement de capacité des OSC a été produit et décrit ces parcours de formation qui devront orienter les candidats intéressés et présélectionnés au terme de cette procédure d'AMI.

L'UGP invite les candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus. Elle sélectionnera sur cette base les candidatures répondant aux critères minimaux et établira une liste restreinte de candidats qui seront invités à répondre à une Demande de proposition. La procédure aboutira à la signature d'un contrat de service entre l'UGP et le candidat retenu.

##### Public cible

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux associations, ONG et bureau(x) d'études en Groupement.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'Article 1.3 des "Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers", disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD : <http://www.afd.fr>.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement. Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles-ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures.

Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous-traitants.

Les références et qualifications des Sous-traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

##### Critères de sélection

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé en fonction :

- De l'ampleur des marchés concerné ;
- De la nature des Services : conception et mise en œuvre d'un plan de formation au bénéfice d'OSC ;
- Du domaine et de l'expertise technique en lien avec l'accompagnement des OSC sur les thèmes suivants :
  - o structuration et développement ;
  - o administration et gestion courante ;
  - o conception et gestion de projet ;
  - o communication, sensibilisation, vulgarisation et capitalisation ;
- Du contexte géographique : Union des Comores, avec une attention particulière pour les candidat disposant d'un siège ou d'une antenne dans le pays.

L'UGP dressera une liste restreinte de six (6) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

##### Modalités de réponse à l'AMI

Les Manifestations d'Intérêt adressées à l'**attention de M. Hassani MALIK , Coordinateur du Projet FACILITE EMPLOI** doivent être déposées :

- en cinq (05) exemplaires papiers (dont un original) et une (01) version numérique, sous plis fermés au secrétariat de l'UGP situé à la **Maison de l'Emploi, boulevard de Strasbourg, Moroni – Union des Comores**

ou

- par email à l'adresse suivante : [secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:secretariat.faciliteemploi@gmail.com)

La date limite de dépôt des Manifestations d'intérêt est fixée au **lundi 8 juillet 2022 à 16 heures (heure locale)**.

**Tout dossier arrivé après la date et l'heure indiquée ci-dessus sera écarté.**

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires par courrier électronique à l'adresse [secretariat.faciliteemploi@gmail.com](mailto:secretariat.faciliteemploi@gmail.com) ou par téléphone au +269 337 24 76 ou +269 356 06 19.